

## La presse burkinabaise tire à boulets rouges sur le président burundais

Le Pays, 24 avril 2018  
 Répétitions et intimidations au Burundi - l'approche du référendum  
 Nkurunziza franchit le palier sur l'échelle de la satrapie Le référendum constitutionnel au Burundi, c'est pour très bientôt ; le 17 mai exactement. Un référendum bidon, censé évaluer une révision de la Loi fondamentale burundaise, qui devrait permettre à l'autocrate Pierre Nkurunziza de se fossiliser au pouvoir jusqu'en 2034 voire, à vie.

Dans ce contexte, l'ONG Human Rights Watch (HRW) vient de dénoncer des tactiques d'intimidation et de répression mises en place par les autorités du Burundi envers les opposants, ou tous ceux considérés comme tels. Plus grave, pour l'ONG, cette répression s'accroît au fur et à mesure qu'on approche de cette date fatidique. Parmi les « faits extrêmement graves », l'ONG cite l'exemple d'une personne « purement et simplement tuée » pour n'avoir « présenté un candidat qui prouvait son inscription au référendum ». Et Dieu seul sait si ce n'est qu'un immergé de l'horrible iceberg ! Dans sa nauséabonde mauvaise foi et sa stratégie de fuite en avant perpétuelle, le pouvoir burundais a agi par le déni. Il a rageusement agité les castagnettes du complot contre le Burundi. Un peu de sérieux, bonnes gens ! « On ne peut pas cacher le soleil avec son doigt », dit-on. Il apparaît avec la clarté de l'évidence, que le pasteur-président a vendu son âme au diable ; si bien que des cadavres, ce n'est pas un temps modernes, serait prêt à enjamber encore et encore, quitte à régner sur le chaos. En tous les cas, sur l'échelle contrevaux de la satrapie, l'homme fort de Bujumbura vient de franchir un palier. Qu'on soit pour ou foncièrement opposé à son référendum, le Burundais en âge de voter n'aura pas d'autre choix que de se rendre aux abstentionnistes ! Qui pis est, aucun Burundais ne s'avise de glisser le bulletin « Non » dans l'urne. prendra ! On sait de quoi est capable cette brute épaisse, arrivée par effraction au pouvoir et qui en est aujourd'hui malade de prisonnier, jusque dans ses tripes et dans toute son âme de brebis galeuse ! Nkurunziza ne fait pas mettre du mercurochrome sur une jambe de bois. Et dire qu'avec ça, le dictateur s'annonce que l'image de son pays sérieusement « dégradée » sur la scène internationale ! Courroucé, il est même trouvé un bouc émissaire ministre des Affaires étrangères, Alain-Aimé Nyamitwé (le frère de l'autre, Willy, lui aussi tombé en disgrâce), pour n'avoir pas bien fait le job ; c'est-à-dire vendre une meilleure image de son pays à l'extérieur ! Une chose n'est pas en donnant un autre visage à la diplomatie de son pays, en la personne de Ezéchiel Nibigira, « un dur » que le problème sera réglé. En fait, Nkurunziza ne fait que mettre du mercurochrome sur une jambe de bois. La cause des malheurs du Burundi, est bien connue : Nkurunziza. Cela dit, une révision constitutionnelle signifierait la mise en œuvre de l'accord de paix d'Arusha qui a mis fin à une décennie de guerre civile au Burundi. Celle-ci s'annonce, comme une parodie de consultation du peuple, dans un pays aujourd'hui forcé de marcher sur la tête pour faire plaisir à un seul homme. Libertés guillotines, assassinats sur fond de pouvoir absolu : ainsi va le Burundi aujourd'hui ! Et dans quelle galère sont désormais emprisonnés tous les assoiffés de démocratie, de paix et de liberté. Appelons un chat un chat : Pierre Nkurunziza est dangereux. Et il le montre davantage en forçant l'Assemblée nationale burundaise sa botte à qui oserait lever le petit doigt contre ce mégalo-mégalomane élevé aujourd'hui au rang de demi-dieu - à adorer libicide portant l'avis du Code de procédure pénale. Ce texte a été, à raison, dénoncé par des ONG locales et internationales. Que dit-il ? Il donne désormais le droit aux policiers, soldats ou agents de service national de renseignement burundais, de mener des perquisitions multiples, c'est-à-dire fouiller tout un quartier ou un secteur, ou s'emparer des données informatiques d'une personne, et tout cela, sans mandat. Un blanc-seing s'il en est, donne des pratiques illégales et arbitraires auxquelles les forces de l'ordre avaient déjà recours depuis trois ans dans ce pays. Qui laissera donc Pierre Nkurunziza à la postérité ? Plutôt l'image d'un assoiffé de pouvoir qui ne reculait devant rien pour satisfaire ses lubies, et sous le magistère duquel la démocratie aura été sérieusement malmenée et culbutée. Oubliez l'ex-président Laurent Gbagbo, aujourd'hui détenu à La Haye, instruit par les preuves de la vie, qu'il a comme les jeunes frères de savoir faire le bon choix de la femme que l'on veut épouser. On sait le rôle nocif que son épouse, Simone Gbagbo, a joué, à ses côtés, dans sa détermination à aller jusqu'au bout de l'entêtement avec les forces qui ne savent que l'on sait pour lui et pour la Côte d'Ivoire. Quid de Mme Nkurunziza ? A la lumière de l'épouse qui a en plus la dictature au Burundi, on imagine difficilement qu'elle ait déjà pensé à tracer, pour son époux, la voie de l'abolitionnisme du pouvoir et celle d'une vie d'après-régime paisible et tranquille. Mais le couple Nkurunziza a-t-il seulement eu la force morale de s'imaginer un jour, hors du pouvoir ? On en doute fort. Cheick Beldhior SIGUE